

# ABDDM CHALLENGE DANIELE CHARROIN

## Règlement 2021- 2022

### 1- Equipes

Ableiges  
Bellefontaine  
Boucles de Seine  
Domont  
Mont Griffon

Le nombre de clubs est limité à 5 pour cette seizième édition et la coordination s'effectuera avec Catherine SCHOU.

### 2- Joueurs

Chaque équipe est composée de 10 joueurs a minima, mais peut passer à 12 ou 18 après l'accord préalable des capitaines. Sont considérés comme séniors, les messieurs et les dames à partir de 50 ans à la date de la compétition. Les joueurs doivent être licenciés dans le club et membre de l'A.S. du club.

Le premier match se joue en brut, les autres en net (coups rendus). Les matchs seront joués à domicile et à l'extérieur, donc 8 matchs par équipe. La composition de l'équipe est au choix du capitaine, en suivant l'ordre croissant des index moyens.

### 3- Formule

La formule retenue est le **Patsome**, c'est-à-dire : les 6 premiers trous, quels que soient les tees de départ, se jouent en quatre balles meilleure balle, les 6 suivants en greensome et les 6 derniers en foursome.

Le calcul des coups reçus s'effectue de la façon suivante : les index réels des deux joueurs d'une équipe seront additionnés et divisés par deux pour obtenir le handicap de jeu de l'équipe. Cet handicap est arrondi, sans tenir compte du ni du slope, ni du SSS. La différence des coups rendus des deux équipes sera réduite au  $\frac{3}{4}$  avec un écart maximum de 5 coups.

Un joueur en retard doit se présenter au plus tard avant que le greensome ne commence sinon le match est perdu (soit 5 down).

### 4- Index

L'index est gelé au 31/10/2021 et au maximum de 24,4 pour les Messieurs et de 28,4 pour les Dames. Ceci n'empêche pas le capitaine d'avoir des joueurs ayant un index plus élevé mais qui sera ramené au niveau précisé ci-dessus.

### 5- Points

Par équipe	Match gagné	1 point
	Match nul	0,5 point
Interclubs	Victoire à l'extérieur	3 points
	Victoire à domicile	2 points
	Match nul à l'ext.	1,5 points
	Match nul à domicile	1 point

Si deux équipes sont à égalité de points, c'est le nombre de matchs gagnés qui compte et encore en cas d'égalité le nombre de up.

## **6- Composition de l'équipe**

L'équipe visiteur doit annoncer sa composition au club recevant, 48 heures au plus tard avant le match en indiquant l'index de chaque joueur. De plus il faudra indiquer le nombre d'accompagnateurs pour le déjeuner qui est obligatoire.

## **7- Départ et Calendrier**

Départ jaune pour les messieurs, rouge pour les dames et bleu pour les messieurs de 80 ans et plus (à noter qu'il convient de préciser ce point au moment de la constitution des équipes).

Les matchs débuteront à partir de mi-novembre jusqu'à fin mars 2022 en greens d'été ou d'hiver peu importe. Si les parties se jouent sur greens d'hiver avec un trou de taille normale, le putt est donné dans le manche du putter (taille standard hors grip). Ceci compte bien entendu pour un coup supplémentaire. Cette règle n'est pas applicable pour les trous, dit « gamelle », où il faut mettre la balle dans le trou.

Faire de préférence des départs en shot gun à 9H sur des trous les plus proches du club house de manière à déjeuner à une heure convenable.

## **8- Résultats**

Après chaque rencontre le club recevant communique le résultat à Catherine SCHOU, avec le détail de chaque match en double, c'est-à-dire : gagné 2 up, perdu 3 down, etc.

Exemple : après le trou 16 une équipe est 3 up, cette dernière gagne à 3&2 même si en continuant à jouer l'autre équipe gagne les 2 points des trous 17 et 18. C'est donc le résultat 3&2 qui doit être communiqué.

## **9- Green fees et repas**

Ils sont fixés à **40 euros** (sous réserve des prochaines négociations au sein des différents clubs). L'encaissement s'effectue sous la responsabilité des Capitaines.

## **10- Finale**

Une Finale sera organisée **au golf de Mont Griffon le 31 mars 2022**, avec toutes les équipes (nombre de joueurs à déterminer). Pour cette finale chaque club doit participer aux frais soit (150 euros, sauf pour la saison 2021/2022, puisque les lots des deux saisons précédentes, n'ont pas pu être distribués, du fait de la crise sanitaire). Par ailleurs, un sponsor peut également être sollicité.

A titre d'information les précédentes finales ont été organisées par :

Pas de finale en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire,  
Domont (2019),  
Boucles de Seine (2018),  
Bellefontaine (2017),  
Mont Griffon (2016),  
Ableiges (2015),  
Mont Griffon (2014),  
Bellefontaine (2013),  
Ableiges (2012),  
Mont Griffon (2011),  
Boucles de Seine (2010)  
Domont (2009)

**11- Le calendrier est bien entendu modifiable en fonction des conditions atmosphériques et des obligations des clubs, non planifiées à cette date.**

**12- Crise sanitaire (COVID 19) – Respect des gestes barrières et Pass sanitaire obligatoire**

**Les recommandations qui suivent peuvent évoluer en fonction de l'état sanitaire général de la France.**

Concernant la pratique du golf, le dispositif mis en place par la Fédération repose sur le principe de la « **responsabilité individuelle** ». La circulation active du virus impose à l'ensemble des joueurs à la plus grande vigilance et au respect des gestes barrières.

Chaque capitaine est tenu de rappeler ces obligations à leurs équipes.

D'une façon générale, il est nécessaire de se conformer strictement aux règles édictées par chacun des clubs, notamment en terme de circulation interne.

Les règles à appliquer sont rappelées brièvement ici, à savoir :

**Règles de distanciation physique :**

- ⇒ 2 mètres en activité sportive
- ⇒ 1 mètre en position statique

**A l'accueil :**

- ⇒ Se présenter avec un masque et les mains préalablement nettoyées au gel hydro-alcoolique,
- ⇒ Limiter le nombre de personnes se présentant à l'accueil à une ou deux à la fois et respecter le plus possible la distanciation sociale.

**Dans le club house :**

- ⇒ Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures lorsque la personne circule et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

### **Au départ et sur le parcours :**

- ⇒ **Pass Sanitaire** - Chaque joueur doit présenter un schéma vaccinal complet (ou un test PCR ou antigénique de moins de 72h, ou un certificat de rétablissement de la COVID 19)
- ⇒ Chaque joueur doit être en possession d'un flacon contenant une solution hydro-alcoolique.
- ⇒ Il est possible de manipuler les drapeaux, les râdeaux dans les bunkers, les piquets, avec l'obligation de se laver les mains AVANT chaque manipulation.
- ⇒ L'échange de carte de score entre les joueurs n'est pas autorisé.
- ⇒ Il est interdit d'avoir un cadet (pas d'échanges de matériel).
- ⇒ Les conditions de mise en œuvre de la **formule de jeu Patsome** impose que lors du **Greensome** et du **Foursome** la même balle soit jouée par deux joueurs. Ainsi, lorsqu'un joueur souhaite toucher la balle de son partenaire, il a l'obligation de se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique avant cette manipulation. Une autre solution est possible, si la balle peut être placée en raison des conditions hivernales, dans ce cas, la balle est préalablement marquée et l'autre joueur peut ainsi positionner et jouer avec sa propre balle.

**Enfin, il est fortement recommandé aux personnes présentant des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, fatigue inexplicée, éruption cutanée, contact avec un malade Covid-19 etc.) de ne pas reprendre l'activité physique et sportive sans l'avis préalable d'un médecin traitant confirmé par un test de rétablissement.**